



## Communiqué de presse

Le 22 décembre 2014

### **Programme d'Investissements d'Avenir : 3 490 000 € pour la Maison Familiale et Rurale de Saint Gilles Croix de Vie**

Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Vendée, se réjouit que par décision du Premier ministre, la Caisse des Dépôts et Consignations vienne d'être autorisée à soutenir le projet « MFR F-A-I-R-E » de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Saint Gilles Croix de Vie au titre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA). Cette participation pourra représenter jusqu'à 3 490 000 € : 600 000 € au titre de la « modernisation de l'appareil de formation en alternance » et 2 890 000 € au titre du « développement de solutions d'hébergement adaptées pour les jeunes engagés dans une formation en alternance ».

La Maison Familiale et Rurale de Saint Gilles Croix de Vie, connue également sous le nom de la Bouchère, existe depuis le 7 août 1955. Elle propose des formations par apprentissage dans le secteur du bâtiment (construction, gros œuvre, finition) et de la plasturgie, ainsi qu'un DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance). Au 1er janvier 2014, le site de St-Gilles-Croix-de-Vie accueille 206 apprentis. La MFR accueille également des jeunes sous statut scolaire (30 jeunes) et des adultes en formation continue (entre 75 et 100) dans ces mêmes secteurs professionnels, ainsi que dans ceux du nautisme et de l'hôtellerie de plein air. Les formations sont accessibles dès 16 ans ou au sortir de la classe de 3ème, sans limite d'âge.

Aujourd'hui, le site dispose de 163 lits, dont 63 sont loués à un établissement situé à proximité. Environ 40 personnes sont sans solution d'hébergement à proximité.

Le projet « MFR F-A-I-R-E » consiste à moderniser considérablement le site actuel avec plusieurs constructions en projets, pour renforcer l'attractivité de ses formations et offrir aux jeunes de meilleures conditions de vie et d'étude :

- Hébergement : construction d'un hébergement de 236 couchages, en chambres de deux personnes, dans le but d'accueillir des apprentis, des stagiaires et des salariés en formation. L'internat actuel fera l'objet d'une réaffectation des locaux ; durant la période estivale, cette structure accueillera des saisonniers.

- Restauration : le projet de résidence d'hébergement intègre une nouvelle cuisine et un nouvel espace de restauration au rez-de-chaussée.

- Amphithéâtre : il s'agit de doter le site d'un amphi de 250 places destiné aux activités culturelles de la vie résidentielle et à l'accueil de séminaires sur le territoire.





## Communiqué de presse

- Salle d'activités sportives : l'objectif est de construire cet équipement dont le site est dépourvu.

### À propos du Programme d'Investissements d'Avenir :

Lancé en 2009 au plus fort de la crise, le Programme d'Investissements d'Avenir a pour but de financer des projets innovants et structurants pour l'avenir de la France. Le gouvernement a annoncé le 9 juillet dernier le lancement d'un deuxième Programme d'Investissements d'Avenir (PIA2) de 12 milliards d'euros. 450 millions d'euros sont dédiés à la formation professionnelle en alternance.

Le Programme d'Investissements d'Avenir, c'est 47 milliards d'euros pour financer l'innovation en France, renforcer la productivité, la capacité d'innover et accroître la compétitivité des entreprises. Identifiés comme « prioritaires » par le Gouvernement, cinq axes stratégiques permettront à la France d'augmenter son potentiel de croissance : l'enseignement supérieur et la formation, le développement durable, la recherche, l'industrie et les PME et l'économie numérique. À travers ce programme, l'État s'adresse aux générations futures afin de leur permettre de défendre leurs chances et celles de la France dans le monde de demain.

C'est au titre du 1<sup>er</sup> axe, celui de l'enseignement supérieur et la formation, que le projet de la MFR FAIRE a été retenu, après un dossier de candidature déposé dans le cadre d'un appel à projet « *formation professionnelle : appareil de formation et hébergement* » qui se clôture cette fin d'année.

Dans le cadre du PIA2, un nouvel appel à projet vient d'être lancé dans le champ de la formation professionnelle, intitulé « *Partenariat pour la formation professionnelle et l'emploi* ». Doté par l'Etat de 126 M€, il court jusqu'au 28 février 2017. L'apport financier du PIA a une valeur d'exception et d'amorçage. Il vise à donner à des projets innovants les moyens indispensables à leur lancement et à leur pérennité. Il se distingue du financement récurrent des formations et de l'accompagnement. Seules les initiatives les plus exemplaires seront retenues.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir: <http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>  
Compte Twitter : @CGI\_PIAvenir

